

Le noble mensonge de Louise Weiss qui a permis de préserver la bibliothèque de son ami Saint John Perse

Claire Le Van
Docteur en philosophie
Prag à l'UNISTRA

Dans ses écrits¹, Louise Weiss (1893-1983) mentionne à plusieurs reprises la vive amitié et la « profonde affection » qui la lient à Alexis Leger. Avec nombre d'autres plumes remarquables, dont le ministre Aristide Briand (1862-1932)², le diplomate-poète a été un contributeur éminent³ de *L'Europe nouvelle*, revue

¹ Louise Weiss, *Mémoires d'une Européenne*, tome V, *La résurrection du chevalier, juin 1940-août 1944*, Paris : Albin Michel, 1974, p. 193 et suiv. et p. 260 et suiv. Elle reprend les p. 259 à 261 de cet *opus*, qu'elle modifie légèrement, pour en faire un article publié dans *La Nouvelle Revue Française, Éloge à Saint John Perse (1887-1975)*, n° 278, février 1976, p. 152-157, sous le titre « Alexis, fils exemplaire ». Deux hors-séries du *Souffle de Perse* permettent d'éclairer la relation entre L. Weiss et Saint John Perse, tous deux édités par Claude Thiébaud, le n° 3, novembre 2017, 177 p., *Lettres familiales (1957-1975)*, et le n° 4, juin 2018, 202 p., *Correspondance Saint John Perse/Alexis Leger-Yvonne et André Istel et quelques amis communs (1940-1975)*.

² Bernard Oudin, *Aristide Briand, Biographie, La paix : une idée neuve en Europe*, Robert Laffont, 1987.

³ L. Weiss, *L'Européenne*, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de Recherches Européennes, Lausanne, 1994, p. 211 : « Parallèlement au travail effectué par les membres permanents de la rédaction, collaborent au journal les esprits les plus brillants de l'époque : politiques, économistes, écrivains, journalistes étrangers, philosophes... Aristide Briand, Edouard Herriot, Marcel Cachin,

hebdomadaire de politique étrangère dirigée par Louise Weiss de 1922 à 1934.

Ayant fait de son journal une tribune pacifiste, la « grand-mère de l'Europe » était promotrice des travaux de la SDN à Genève et des efforts de réconciliation franco-allemande menés conjointement par le ministre français des Affaires étrangères Aristide Briand et son homologue allemand Gustav Stresemann (1878-1929), dont le point culminant fut le Pacte de Locarno que ces derniers ont signé en 1925, permettant à l'Allemagne de réintégrer le concert des nations en décembre 1926. Tant le diplomate Alexis Leger que la journaliste irénologue Louise Weiss ont été de fervents partisans de « l'esprit de Locarno¹ » défini par l'espérance de paix, ainsi que le souhait d'entrer dans une ère de confiance et de mutualisation entre les nations européennes. « Il faut que de Locarno une *Europe nouvelle* se lève » déclara le « pèlerin de la paix » Aristide Briand, formule on ne peut plus significative quant à la proximité des idées entre le ministre et la directrice de *L'Europe nouvelle*. En tant que directeur de cabinet d'Aristide Briand, Alexis Leger fut l'un des artisans majeurs des accords de Locarno (1925), du pacte Briand-Kellog (1928), puis du *Mémorandum sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne* (1930). Ce dernier texte, communément appelé le *Mémorandum Briand-Leger*, visait à « harmoniser les intérêts européens sous le contrôle

Philippe Berthelot, Léon Blum, Henri de Jouvenel, Wladimir d'Ormesson, Guillaume Apollinaire, Paul Valéry, Drieu La Rochelle, Saint John Perse apportent à plusieurs reprises leur contribution ».

¹ L. Weiss, « L'expérience de Locarno » in *L'Europe nouvelle*, 8/401, 24 octobre 1925, p. 1402-1403 ; *id.*, « L'esprit de Locarno veille », *ibid.*, 9/414, 23 janvier 1926, p., 98-99.

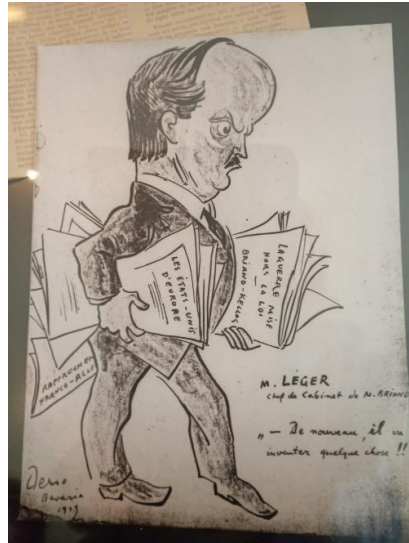
et dans l'esprit de la SDN¹ », formule exprimant le souhait d'édifier une confédération d'États européens sous la forme d'une entité internationale sectorielle placée sous l'égide d'une instance supranationale universelle, la SDN. Dans *L'Europe nouvelle*, Louise Weiss se fait l'écho de cette double aspiration : créer une union politique continentale, détentrice d'une certaine autonomie, toutefois inscrite dans une régulation internationale à échelle mondialisée grâce à la SDN. L'actualisation du projet fut compromise² par l'accès d'Hitler au pouvoir en 1933 et l'orientation pro-Goebbels adoptée par la SDN, deux dérives dénoncées avec fermeté par la journaliste briandiste. Ainsi, l'affinité intellectuelle et amicale qui a vu le jour à partir de 1924³ entre Louise Weiss, Aristide Briand et Alexis Leger, s'enracine dans leurs idées europhiles et pro-genevoises partagées, fondées sur leur commune volonté d'établir, selon l'Esprit des Lumières⁴, une paix continentale perpétuelle.

¹ *Mémoire*, § 9.

² Christine Manigand, « Projet genevois et projet d'unité européenne à travers *L'Europe nouvelle* de Louise Weiss », in *Inventer l'Europe. Histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'idée européenne*, Gérard Bossuat (dir.), Bruxelles : Peter Lang, Euroclio, n° 27, 2003, p. 125-138.

³ L. Weiss rencontre Aristide Briand en 1924 à Genève.

⁴ Claire Le Van, « Louise Weiss et Simone Veil, héritières des Lumières », in *Politéia*, n° 48, Université de Bordeaux, 2025, p. 391-423.



M. LEGER, chef de Cabinet de M. Briand
 « De nouveau, il va nous inventer quelque chose !! »
 caricature de Derso, mention « Bavaria » (brasserie de Genève, à deux
 pas de la SDN), faussement datée de 1919
 (AL à l'époque n'a pas encore quitté la Chine).

Agrégée de Lettres féminine et autrice reconnue,
 Louise Weiss admirait profondément les talents poétiques
 de Saint John Perse, en atteste ses déclarations :

Je ne pense pas que Saint John Perse ait eu la passion de la
 poésie. La passion suppose un objet. *Or la poésie et lui ne*
*faisaient qu'un*¹.

À ses yeux, le lien que cet homme fascinant
 entretenait avec la poésie n'était pas de nature extrinsèque
 mais provenait d'une adhésion identificatoire à l'essence
 même de cet art. Le portrait que Louise Weiss brosse de lui

¹ L. Weiss, *Mémoires d'une Européenne*, op. cit., p. 196-197 (nous
 soulignons).

dans ses *Mémoires d'une Européenne*¹, dans les pages consacrées à son périple de quatre mois aux États-Unis en 1940 pour rapporter des biens de première nécessité aux Français², témoigne de sa profonde amitié à l'égard de cet homme « altier », doté « d'assez d'esprit et d'assez d'histoire » pour être influent à la Maison Blanche auprès des cercles les plus éminents jusqu'à Roosevelt lui-même, lors de son exil aux États-Unis. Elle le décrit comme doté d'un charisme fascinant : « La moindre information tombée de ses lèvres de chantre prenait un caractère magistral³ ». Caractérisé par un « égotisme » qu'elle qualifie de « merveilleux⁴ », elle déclare qu'il exerçait un attrait magnétique « déconcertant » en raison de sa « vision sibylline du monde », de « son maintien distant », « de ses paroles hermétiques », de son « parler créole » qui rappelait « son enfance sous les palmes des Antilles en compagnie de négrillons farceurs ». Elle le dépeint aussi comme un homme meurtri par « les douleurs de l'exil » et cite un extrait de son recueil de poèmes *Amers* s'achevant sur la déclaration : « L'Exil n'est point d'hier⁵ ». En mai 1940, le premier ministre français Paul Reynaud l'avait démis de ses fonctions de Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, poste qu'il avait occupé depuis 1933 et qui lui avait valu d'occuper le rang et la dignité de premier des ambassadeurs de France, si bien que sa notoriété était solidement établie. Ayant appris sa destitution par la voie

¹ *Id.*, p. 193-198.

² *Id.*, chapitre VI, « Les États-Unis. À la recherche d'un troisième homme ».

³ *Id.*, p. 197.

⁴ *Id.*, p. 196.

⁵ *Id.*, p. 197.

formelle du *Journal Officiel*, Alexis Leger « s'était réfugié à Washington. Un autre poète, son ami Mac Leish », lui avait obtenu « une modeste occupation à la bibliothèque du Congrès¹ ».

Louise Weiss présente l'origine de « la disgrâce » subie par l'éminent diplomate comme un injuste caprice de la comtesse Hélène de Portes, maîtresse de Paul Reynaud. Cette dernière « avait essayé d'inculper Alexis Leger de l'incendie des archives du ministère. Or l'ordre de la mise à feu lui avait été réitéré trois fois par Paul Reynaud lui-même² » du fait que le 16 mai 1940 l'attaque de Paris par la Wehrmacht était pressentie comme imminente et qu'il fallait impérieusement faire en sorte que les archives confidentielles du ministère ne puissent tomber entre les mains de l'envahisseur. Il s'agissait en réalité d'un prétexte pour écarter un homme trop influent ne voulant se rallier ni à Pétain, ni à de Gaulle. Louise Weiss narre la dernière entrevue entre Paul Reynaud et Alexis Leger, « ambassadeur en disponibilité depuis quelques heures ». Il en ressort que Paul Reynaud ne pouvait ni arguer du fait qu'il existât entre eux une divergence de pensée quant à la nécessité de résister à l'ennemi, ni que le ministre eût des griefs particuliers à son encontre. « J'ai pris ma résolution acculé par la crise, sans préméditation... », aurait déclaré Paul Reynaud. Et Louise Weiss de commenter : « ce qui était manifestement faux³ ». Paul Reynaud lui proposa en compensation l'ambassade de Washington, mais Alexis Leger lui opposa un cinglant refus⁴, comme il le fera aux

¹ *Id.*, p. 193.

² *Id.*, p. 194.

³ *Id.*, p. 195.

⁴ *Id.*, p. 195 : « J'ai d(r)oit au bénéfice intég(r)al de l'injustice ».

offres ultérieures de postes prestigieux qui lui seront proposées par ailleurs, au nom de son inflexible volonté d'être réintégré dans son poste, s'estimant injustement écarté.

Non seulement Alexis Leger subit un « décret infamant » de destitution, mais de plus le gouvernement de Vichy le fit déchoir de sa citoyenneté, ce qui le « suppliciait¹ » précise son amie. Elle le décrit comme un homme qui, à cette époque de sa vie, avait « tout perdu : sa charge, ses modestes biens, ses livres et même sa nationalité ». Reçu dans les maisons de la haute société de Washington, ses « propos de patriote écorché » ainsi que son charme naturel, assorti d'un « regard doré », transperçant, et d'une « petite moustache dure », séduisaient ses auditrices et les emmenaient « dans l'Empyrée par son timbre grave² ». Mais sa position politique singulière n'était guère comprise que dans les cercles américains qui lui étaient acquis. En effet, il n'adhérait pas plus à la politique vichyste, qu'il abhorrait, qu'à la voie gaullienne, dont il se méfiait. Il était partisan d'une troisième voie, celle inscrite dans la « loi Tréveneuc » préconisant qu'en cas d'invasion de la France, une délégation habilitée à former le gouvernement de la République devrait être réunie soit dans l'hexagone, soit sur les territoires d'Outre-Mer français, position atypique qui lui valut *a posteriori* le dédain du Général de Gaulle lorsque le poète reçut le prix Nobel de Littérature en 1960.

¹ *Id.*, p. 196.

² *Id.*, p. 197.

Louise Weiss, quant à elle, bénéficia de la reconnaissance de ses mérites de résistante par le Général¹, même si elle n'avait pas répondu positivement à Jean Monnet qui lui proposait de se rendre à Londres², préférant rester aux côtés des Français et intégrant à partir de 1942 le réseau de résistance *Patriam recuperare*. Tous deux briandistes dans l'âme, ils se sont radicalement défiés du bellicisme nazi et des compromissions vichystes³.

Leur relation était suffisamment ancienne et étroite pour qu'au cours de leur improbable et amicale rencontre à Washington en août 1940, au tout début de son exil, Alexis Leger lui fit la demande de plaider sa cause auprès du gouvernement du Maréchal afin que « ses avoirs séquestrés » soient remis « à sa famille démunie », mission qu'elle accepta⁴, si bien qu'il lui remit des « papiers » lui

¹ Le 19 décembre 1948, il est mentionné dans son agenda qu'elle est invitée par de Gaulle, qui lui dédicace ses *Mémoires*.

² L. Weiss, *Mémoires d'une Européenne*, *op. cit.*, p. 100-101.

³ Condamné par le gouvernement de Vichy, le diplomate ne pouvait que s'insurger contre ce régime abusif, mais il essayait à cette époque d'être réintégré donc il ne pouvait tout d'abord s'y opposer trop frontalement. Son amie journaliste a tout d'abord opté pour un combat humanitaire sous couvert de Pétain, qu'elle n'appréciait pas pour autant, afin de ramener d'Amérique des médicaments pour soulager le peuple français, avant d'entrer définitivement en rupture avec Vichy en écrivant en 1942, sous le nom de code Valentine, agent 1410, des brèves dans le journal clandestin *La Nouvelle République*. Rappelons qu'en juin 1940, le Chevalier de Saint Magloire, le grand amour de sa vie, décéda sous les balles des Allemands sur le pont des Andelys, si bien qu'elle fut endeuillée et, par fidélité à sa mémoire, décida de rester en France pour vivre le sort des Français, malgré le fait qu'elle était d'ascendance juive du côté maternel donc possiblement victime désignée.

⁴ *Souffle de Perse*, n° 3, lettre 36, Marguerite Dormoy (sœur du poète) à Alexis Leger, 14 décembre 1964 : « Nous avons aussi parlé de Louise

permettant d'entreprendre ces démarches. À son retour en France, plaida effectivement la déséquestration des biens d'Alexis Leger auprès de son ancien ami, le ministre de la Justice Joseph Bartélémy, professeur de droit qui avait été l'un des contributeurs de *L'Europe nouvelle* et avait participé à l'École de la paix fondée par Louise Weiss en 1930 à la Sorbonne, qu'elle appréciait tout en déplorant sa compromission avec Vichy.

Pour le convaincre d'intercéder en faveur du poète spolié, elle mobilisa un argumentaire imparable :

En droit, un homme peut certes être démis de ses fonctions, privé de ses biens et dépouillé de sa nationalité. Peut-il, toujours en droit, être relevé de ses obligations vis-à-vis de sa mère ? Autrement dit, le *Code de la Famille* du Maréchal prévoit-il un paragraphe disqualifiant un homme quant à l'exercice de ses devoirs filiaux¹ ?

Ayant ainsi démontré l'abus de cette séquestration qui empêchait le poète de subvenir aux besoins matériels de sa mère âgée, à laquelle il devait protection au nom même de la valeur de la famille prônée par le Maréchal, elle lui remit « le mémoire d'Alexis » dans lequel le poète léguait tous ses biens à sa mère².

Il résulte de cet entretien confidentiel avec le Garde des Sceaux qu'ils se mirent d'accord pour « autoriser les Domaines à libérer les avoirs d'un ambassadeur en disponibilité » au bénéfice de sa mère. M. Janicot,

Weiss qui était au début l'intermédiaire entre lui et nous et qui s'est bien démenée dans tout cela ».

¹ L. Weiss, *Mémoires d'une Européenne*, *op. cit.*, p. 260.

² Voilà pourquoi L. Weiss intitule l'article qu'elle publie dans la *Nouvelle Revue Française*, n° 276 : « Alexis, fils exemplaire ».

le directeur des Domaines, débloqua ainsi « toutes les sommes possibles¹ », à la notable exception que, pour les objets restés dans l'appartement d'Alexis Leger, sa mère n'aurait l'autorisation que de récupérer les siens propres. Louise Weiss accompagna Mme Renée Leger (1864-1948), née Dormoy, décrite comme une « frêle vieille dame² », à l'appartement du poète³ situé au 10 rue Camoëns, dans le XVI^{ème} arrondissement de Paris, qu'il occupa de 1933 à 1940, non loin d'ailleurs de l'hôtel particulier de Louise Weiss, 15 avenue du Président Wilson, près du Trocadéro. L'inventaire débuta. Devant la garde-robe élégante du poète, Louise Weiss procéda à un premier mensonge : « Vous ne m'aviez jamais confessé, Madame, que votre mari était un si bel homme ! », cette dernière, surprise, ne rectifia pas le propos mensonger de la perspicace amie de son fils, si bien qu'elles purent ainsi récupérer chaussures, complets et manteaux, sans qu'aucun des

¹ Renée Leger a vécu dans des conditions difficiles après le départ de son fils. L. Weiss a mené des démarches tant en faveur de la mère, pour la reloger et lui faire obtenir une pension, que du fils en contactant l'avocat André Toulouse. *Souffle de Perse*, n° 4, Introduction, p. 33-34 : « C'est elle qui a été chargée de transmettre à Pétain le texte par lequel Leger espérait échapper aux sanctions annoncées, elle encore qui lui a communiqué le résumé du dossier qu'elle avait fait établir par un avocat pour obtenir que soient rapportées les mesures décidées à son encontre ».

² L. Weiss, *Mémoires d'une Européenne*, op. cit., p. 261 : « Au cours de la sombre Occupation, j'allais souvent passer un moment avec la vieille dame. Un châle noir entourait ses minces épaules. Ses cheveux argentés cernaient son visage émacié par la religion et par l'âge ».

³ L'appartement ayant été perquisitionné par les Allemands, L. Weiss observa que, dans la salle à manger, un volume ouvert du *Traité de Versailles* laissait voir une inscription au crayon rouge rageusement griffonnée par les Allemands : « Grand bien vous fasse ! ».

mandataires de M. Janicot ne décelât le subterfuge. Mais le coup de maître de Louise Weiss fut son second mensonge :

Mêmes simagrées devant la magnifique bibliothèque de Saint John Perse, dont la plupart des volumes étaient dédiacés. J'enchaînais : – Vous ne m'aviez pas non plus prévenue, Madame, de votre surprenante culture. Telle mère, tel fils. Voilà qui est clair, Messieurs ! Nos déménageurs passeront d'ici quelques jours¹.

C'est ainsi que Louise Weiss écrivit à son ami en exil être parvenue à récupérer les précieux volumes de sa bibliothèque², inestimables livres dédiacés. Ce dernier ne manqua pas de la remercier vivement, en particulier de s'être montrée si protectrice à l'égard de sa mère³. Elle prit également le soin pendant les années de guerre de faire transmettre à son ami exilé des nouvelles de sa famille⁴, en mobilisant son réseau de relations, notamment Jean

¹ L. Weiss, *Mémoires d'une Européenne*, *op. cit.*, p. 261.

² *Souffle de Perse*, n° 4, p. 173, lettre 53, L. Weiss à A. Leger, Vichy, 26 mai [1941] : « J'ai obtenu pour votre chère maman [...] une pension, [...] la remise de tous ses meubles et même la remise de vos livres et effets personnels dont elle reste gardienne vis-à-vis du séquestre ».

³ *Ibid.*, p. 52, lettre 4, A. Leger à Yvonne Istel, Washington, 10 septembre 1941 : « Merci des communications que je dois à votre bonne entremise d'avoir pu recevoir de notre amie L[ouise] W[eiss]. Sa sollicitude pour ma mère a été touchante et je lui en suis à jamais reconnaissant ».

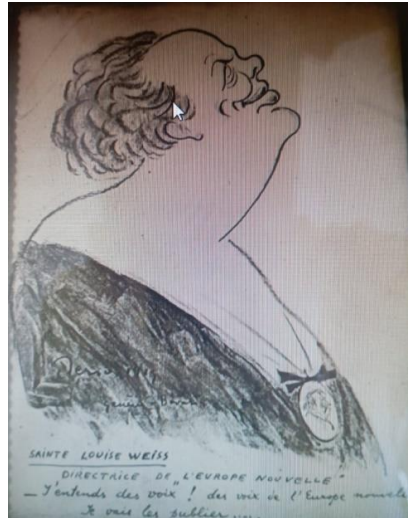
⁴ L. Weiss, *L'Européenne*, *op. cit.*, p. 341. On peut lire dans la lettre de l. Weiss à Robert Marjolin du 17 novembre 1944 : « D'accord avec Monsieur Jean Monnet et Madame Miguès [sa secrétaire], je vous adresse le présent colis. [...] Voudriez-vous également transmettre cette lettre à Monsieur Alexis Leger. Je lui donne des nouvelles de sa mère et des affaires de son beau-frère qui a sacrifié une situation financière importante pour ne pas collaborer avec les Allemands ici ».

Monnet¹, mais aussi le couple André et Yvonne Istel². Tant dans ses *Mémoires* que dans son hommage posthume à Saint John Perse, elle relate une rencontre avec la mère du poète où elles évoquent rétrospectivement leur « expédition rue Camoëns ». Avec « son parler des Îles », la vieille dame lui confia que dans la Guadeloupe de son époque, « les enfants qui avaient menti étaient contraints de porter une languette d'étoffe suspendue autour de leur cou », et Louise Weiss d'ajouter : « Je ne me découvrais aucun remords et ne me sentais point passible de cet infamant chiffon³ ». Cette charmante anecdote illustre parfaitement le problème philosophique portant sur le droit de mentir, dénié par Emmanuel Kant mais promu par Benjamin Constant qui déclare qu'on ne doit la vérité qu'à ceux qui la méritent : il est des mensonges plus nobles que la vérité !

¹ L. Weiss, *L'Européenne*, *op. cit.*, p. 330 : dans les lettres conservées de L. Weiss à J. Monnet, il apparaît que ce dernier sert d'intermédiaire pour transmettre des missives de L. Weiss, restée en France après son périple américain effectué à des fins humanitaires, à des amis émigrés aux États-Unis, dont A. Leger, ainsi que les lettres en réponse de ces derniers vers Paris.

² *Souffle de Perse*, n° 4, p. 16, Introduction : « Dès le retour de Louise Weiss en France, fin décembre en tout cas, s'établit une correspondance à trois au sujet entre autres de la mère du diplomate et de sa situation propre, Istel servant de boîte aux lettres entre Louise et Alexis ».

³ L. Weiss, *Mémoires d'une Européenne*, *op. cit.*, p. 261.



Sainte Louise Weiss, Directrice de *L'Europe nouvelle*
« – J’entends des voix ! des voix de l’Europe nouvelle.
Je vais les publier... » (caricature de Derso).